

MAIRIE DE LES PLANS

COMPTE RENDU de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 AVRIL 2014

Le Mercredi 30 Avril 2014 s'est tenue, en la salle de la Mairie de Les Plans, une réunion du Conseil Municipal.

Etaient présents : M. BARONI Gérard, Maire

Mme CAUSSE Ghislaine, 1^{er} Adjoint,

M. GRAVIL Eric 2^{ème} Adjoint,

M. PAPAOLI Pierre 3^{ème} Adjoint,

M.M, ARNAL Coralie, BLANCHER Chantal, MAURIN Patrick, MAZELLIER Marie-Thérèse, METGE Alain.

Etaient absents dont excusés

Mme D'ARANTES Elisabeth ayant donné procuration à Mme BLANCHER Chantal,

Mme DANIEL Bernadette ayant donné procuration à Mme CAUSSE Ghislaine.

Monsieur BARONI Gérard, Maire ouvre la séance à 21h 00

Lecture est faite du dernier compte rendu, lequel est accepté à l'unanimité.

Sur la proposition de Monsieur le Maire, Mme MAZELLIER Marie-Thérèse est désignée à l'unanimité secrétaire de séance. Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

1/ VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET COMPTES DE GESTION 2013.

Les comptes administratifs sont présentés par Mme CAUSSE Ghislaine, 1^{er} adjointe.

De la commune

Résultats en section fonctionnement : 49 538.17 Euros

Résultats en section investissement : 25 136.35 Euros

Avec report des résultats de 2012,

Résultats en section fonctionnement : 137 748.40 Euros

Résultats en section investissement : - 4 560.10 Euros

Résultat total de clôture : 133 188.30 Euros

De l'assainissement

Résultats en section fonctionnement : 4.85 Euros

Résultats en section investissement : 20 515.95 Euros

Avec report des résultats de 2012

Résultats en section fonctionnement : 4.85 Euros

Résultats en section investissement : - 35.38 Euros

Résultats total de clôture : - 30.53 Euros

Les comptes de gestion, établis par la trésorerie de Vézénobres, sont identiques aux comptes administratifs exposés précédemment.

Madame CAUSSE Ghislaine propose de valider ces résultats pour la commune et pour l'assainissement pour l'année 2013.

Vote à main levée : Pour : 10 * Contre : 0 Abstention : 0

* Monsieur le Maire n'a pas participé au vote.

2/ AFFECTATION DES RESULTATS

De la commune

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la façon suivante
4 560,10 Euros au compte 1068 en Recettes d'Investissement
- 4 560,10 Euros au compte 001 en Dépenses d'Investissement
133 188.30 Euros au compte 002 en Recettes de Fonctionnement

De l'assainissement

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats de la façon suivante
35.80 Euros au compte 1068 en Recettes d'Investissement
- 35.80 Euros au compte 001 en Dépenses d'Investissement
4.85 Euros au compte 002 en Recettes de Fonctionnement

3/ VOTE DES 3 TAXES DIRECTES

Monsieur le Maire propose pour l'année 2014 de maintenir les taxes directes au mêmes taux qu'en 2013 soit :

- Taxe d'habitation :	Base : 236 400	Taux : 8.20 %	Produit : 19 385
- Taxe sur le foncier bâti :	Base : 145 700	Taux : 9.58 %	Produit : 13 958
- Taxe sur le foncier non bâti :	Base : 15 700	Taux : 32.12%	Produit : 5 043

Produit attendu 38 386 €

Après délibération le Conseil Municipal accepte cette proposition

Vote à main levée

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

4/ VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

Commune

Section de fonctionnement :

Les dépenses et recettes s'équilibrent à 236 057.00 €

En dépense sont prévues entre autres :

Des subventions aux associations :

Centre Socio-Culturel de Les Plans : 800 €
Association Gymnastique Volontaire : 200 €
Association Lou Rastouble : 200 €
Société de Chasse de Les Plans : 200 €
APE Navacelles : 150 €
Resto du Cœur : 100€
Téléthon : 100€

Achat de matériel commun aux associations.

Embellissement de la commune.

Entretien des chemins.....

Section d'investissement :

Les dépenses et recettes s'équilibrent à 146 529.00 €

En dépense sont prévues :

Réfection de la salle du Conseil
Terminer les travaux du Cimetière
Achat du terrain en face la Mairie
Construction d'un monument aux morts pour la France.....

Assainissement

Section de fonctionnement :

Les dépenses et recettes s'équilibrent à 1 200.00 €

Section d'investissement :

Les dépenses et recettes s'équilibrent à 100 036.00 €

En dépense est envisagé l'extension de la station d'épuration avec un prêt de 90 000 €.

Vote à main levée: Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

5/ DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR 2014

Monsieur le Maire présente le courrier de Monsieur le sous préfet d'Alès relatif à l'appel à projet pour les demandes de subvention d'Etat au titre de la DETR 2014. Cette aide financière peut être accordée au maximum à hauteur de 80% du montant HT de l'opération projetée.

Le projet ne doit pas commencer avant réception de l'accusé de réception de complétude du dossier et doit s'intégrer dans la liste des actions prioritaires fixée par l'Etat.

Monsieur le Maire rappelle que pour le bon fonctionnement des services de la Mairie, il est nécessaire de renouveler les matériels informatiques de la Mairie en 2014 et a demandé un devis auprès du prestataire informatique actuel, JVS Mairistem qui se décompose ainsi :

- Poste de travail : 715.00 HT euros
- Imprimante Multifonctions Laser monochrome Brother MFC 7460N : 271.00 HT euros
- Consommables : 134.00 HT euros
- Installation sur site, tests de fonctionnement et formation : 350.00 HT euros
- Sécurité informatique Antivirus pour 3 ans : 137.00 HT euros
- Maintenance matériels : 290.00 HT euros

Soit un coût total de : 1 897,00 €/HT soit 2 276.40 €/TTC

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2014 et de soumettre le plan de financement suivant :

OPERATION : « ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES. »

Etat (DETR 2014)	80 % HT	1 517.00 €
Mairie (autofinancement)	20 % HT	380.00 €

COUT TOTAL DE L'OPERATION 1 897.00 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire :

- de transmettre un dossier de demande de subvention au titre de la DETR 2014 à Monsieur le sous préfet d'Alès,
- d'accepter et de signer le devis proposé par la société JVS Mairistem,
- de régler les factures afférentes à cette opération.

L'ordre du jour étant épuisé

La séance est levée à 23 Heures 20

La Secrétaire de séance,
Mme MAZELLIER Marie-Thérèse